

## RÉOUVERTURE DU CENTRE AQUATIQUE



● **Cours de natation**  
Page 4

● **Horaire du Centre  
aquatique**  
Page 10

● **AquAnniversaire**  
Page 12

● **Programmes  
de formation**  
Page 18

● **Collecte  
des ordures**  
Page 20

● **Droit civil**  
Page 24

# Le Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire

Le moment tant attendu est arrivé! Le Service du loisir et du développement communautaire s'apprête à recevoir la population hilairemontaine au tout nouveau Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire. Au cours de la semaine du 15 octobre 2006, les activités aquatiques reprendront à Mont-Saint-Hilaire. Surveillez la chronique « Mont-Saint-Hilaire vous informe » dans l'édition du 14 octobre du journal L'Œil régional, pour connaître la date précise du début des activités.

## Des équipements pour tous les goûts et tous les groupes d'âge seront à la disposition des usagers :

- Une aire de réception et un hall d'entrée conviviaux et accueillants;
- Un vestiaire familial également adapté pour les personnes handicapées et à mobilité réduite;
- Un tout nouveau bassin multifonctionnel avec une section pataugeoire et une section plus profonde, équipée d'une section bain thérapeutique, de jeux d'eau et d'une glissoire;
- Le niveau de la partie peu profonde de la piscine a été rehaussé afin d'augmenter le nombre de plateaux d'enseignement pour certains cours.

## La qualité de l'eau, une priorité !

La qualité de l'eau des piscines publiques fut au cœur de l'actualité récente. Afin d'assurer à la population hilairemontaine une eau qui réponde aux normes les plus élevées de qualité, la Ville a fait l'acquisition d'un système de chloration au sel. Il s'agit d'un dispositif électronique qui transforme le sel en chlore et qui assure une concentration constante dans la piscine. De plus, les systèmes au sel sont moins irritants pour la peau et les yeux que les systèmes au chlore conventionnels.

## Les bains libres

L'horaire des bains libres a été repensé afin de répondre aux besoins des familles et ce, suivant une recommandation de la politique familiale adoptée par le Conseil municipal à l'automne 2005. En ce sens, les types d'abonnement ont aussi été revus. Vous êtes donc invités à lire attentivement la section des bains libres pour connaître la nouvelle programmation et les nouveaux services.

## Un programme de sécurité aquatique amélioré!

La Croix-Rouge canadienne a récemment revu et amélioré le programme de sécurité aquatique destiné aux enfants

d'âges préscolaires et scolaires. Afin de permettre le classement le plus adéquat possible des enfants selon les niveaux aquatiques, des mesures ont été prises dans le but d'améliorer le processus d'évaluation (détails disponibles à la section Séances d'évaluation des habiletés aquatiques).

Suite à la réouverture du Centre aquatique, une session Automne / Hiver sera offerte. La session sera scindée en deux, de façon à offrir cinq cours à l'automne et cinq cours à l'hiver.

## Des nouveautés!!

D'autres nouveautés vous seront également offertes notamment, les forfaits « AquAnniversaire » qui vous permettent de célébrer l'anniversaire de vos enfants dans des univers thématiques variés. Des bains libres familiaux avec structure gonflable sont également prévus, principalement lors des congés scolaires.

Les cours de natation du Centre aquatique débuteront à compter du vendredi 10 novembre 2006. Une journée « portes ouvertes » est prévue le dimanche 5 novembre 2006 à compter de 13 h. Vous trouverez dans les pages qui suivent plus de détails sur les inscriptions, les évaluations et les programmes offerts.

**Vendredi 20 octobre :**

**Samedi 21 octobre :**

**Dimanche 22 octobre :**

Évaluation des futurs élèves en piscine

**Mardi 24 octobre :**

**Dimanche 5 novembre :**

**Vendredi 10 novembre :**

début des inscriptions

journée « portes ouvertes »

début des cours de natation

# Journée « portes ouvertes »

Loisirs

## Visite du Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire!

Dimanche 5 novembre 2006, de 13 h à 16 h

Vous êtes invités à visiter le Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire et découvrir le tout nouveau bassin multifonctionnel! Au programme, jeu gonflable, cadeaux et surprises pour tous! Nous vous attendons en grand nombre!

Pour obtenir davantage d'informations, communiquez avec la réception du Service du loisir et du développement communautaire au 450 467-2854 poste 2257.

## Réception du Service du loisir et du développement communautaire

Dès la réouverture du Centre aquatique, la réception du Service du loisir et du développement communautaire occupera de nouveaux locaux, plus accueillants et mieux aménagés pour un meilleur service à notre clientèle. Qui dit réaménagement, dit aussi nouvelles habitudes. L'entrée principale du Centre aquatique située près du stationnement du côté des terrains de soccer, sera le seul accès pour le Centre aquatique et les locaux communautaires adjacents.

## Le nouvel horaire d'accueil de la réception du Service du loisir et du développement communautaire est le suivant :

**Du lundi au vendredi :** de 6 h 30 à 22 h

**Le samedi et le dimanche :** de 12 h à 17 h

## Séances d'évaluation des habiletés aquatiques

### Préalables à l'inscription de votre enfant à son cours de natation.

Des séances d'évaluation des habiletés aquatiques sont prévues pour tous les élèves, afin d'obtenir un classement adapté au niveau de chacun pour le lancement de la 1ère session aquatique dans nos nouvelles installations (durée approximative : 10 minutes). Un rapport d'évaluation vous sera remis et vous devrez le présenter lors de l'inscription, afin d'accélérer le processus.

### Ces séances se dérouleront aux heures et aux dates suivantes :

**Vendredi 20 octobre :** de 18 h à 20 h 30

**Samedi 21 octobre :** de 8 h à 13 h

**Dimanche 22 octobre :** de 8 h à 13 h

Vous devez prendre rendez-vous en communiquant avec la réception du Service du loisir et du développement communautaire au 450 467-2854, poste 2257.

Les niveaux *Étoile de mer*, *canard* et *tortue de mer* ne requièrent pas d'évaluation puisque les enfants sont classés selon leur âge.

# Tableaux des exigences

Afin de vous préparer à l'évaluation des habiletés de votre enfant, vous trouverez ci-dessous, les tableaux des exigences du programme préscolaire et junior.

Pour inscrire un enfant à un cours de natation, ce dernier doit être capable d'exécuter chaque élément se retrouvant à la droite du niveau indiqué.

Ex : Si vous voulez inscrire votre enfant au cours Salamandre, l'enfant doit déjà être capable de flotter sur le dos et le ventre avec aide et immerger son visage sous l'eau.

Il est à noter que les niveaux suivants ne requièrent pas d'évaluation puisque les enfants sont classés selon leur âge : **Étoile de mer, canard et tortue de mer**. Ces niveaux s'adressent aux enfants âgés entre 4 et 36 mois.

Pour les niveaux préscolaires subséquents, l'enfant devra atteindre des objectifs précis pour passer au niveau suivant.

**Pour tous les cours de natation qui comportent l'exigence « AVEC AIDE », l'enfant doit posséder son ballon dorsal.**

## Niveau préscolaire (4 mois à 5 ans)



NIVEAU	L'ENFANT DOIT :
 Étoile de mer	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 4 et 18 mois</li> </ul>
 Canard	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 18 et 30 mois</li> </ul>
 Tortue de mer	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 30 et 36 mois</li> </ul>
 Salamandre	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 3 et 5 ans</li> <li>flotter sur le dos et le ventre (<b>avec aide</b>)</li> <li>immerger son visage sous l'eau</li> </ul>
 Poisson-lune	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 3 et 5 ans</li> <li>flotter et glisser sur le dos et le ventre (<b>avec aide</b>)</li> <li>exécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre (<b>avec aide</b>)</li> <li>nager 2 mètres (<b>sans aide</b>)</li> </ul>
 Crocodile	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 3 et 5 ans</li> <li>flotter et glisser sur le dos et le ventre (<b>sans aide</b>)</li> <li>se maintenir à la surface <b>au moins 5 secondes</b></li> <li>exécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre (<b>sans aide</b>)</li> <li>nager 5 mètres (<b>sans aide</b>)</li> </ul>
 Baleine	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 3 et 5 ans</li> <li>nager sur le dos et le ventre <b>au moins 5 mètres</b></li> <li>se maintenir à la surface <b>au moins 10 secondes</b></li> <li>exécuter le battement de jambes du dauphin (<b>avec aide</b>)</li> <li>nager 10 mètres (<b>sans aide</b>)</li> </ul>

# des cours de natation

Loisirs

## Niveau junior (6 ans et plus)



NIVEAU	L'ENFANT DOIT :
Junior 1	<ul style="list-style-type: none"><li>• flotter et glisser sur le dos et le ventre (<b>avec aide</b>)</li><li>• immerger son visage sous l'eau</li><li>• exécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre (<b>avec aide</b>)</li><li>• nager 2 mètres (<b>sans aide</b>)</li></ul>
Junior 2	<ul style="list-style-type: none"><li>• flotter et glisser sur le dos et le ventre (<b>sans aide</b>)</li><li>• exécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre (<b>sans aide</b>)</li><li>• nager 5 mètres (<b>sans aide</b>)</li></ul>
Junior 3	<ul style="list-style-type: none"><li>• flotter et glisser (<b>3 X 5 mètres</b>) sur le dos et le ventre (<b>sans aide</b>)</li><li>• exécuter un battement de jambes <b>droites</b> sur le dos et le ventre (<b>sans aide</b>)</li><li>• nager 10 mètres (<b>sans aide</b>)</li></ul>
Junior 4	<ul style="list-style-type: none"><li>• glisser sur le dos et le ventre (<b>3 X 10 mètres</b>)</li><li>• nager le crawl (<b>3 X 5 mètres</b>) (<b>sans aide</b>)</li><li>• exécuter la respiration rythmée, 15 répétitions</li><li>• nager 15 mètres (<b>sans aide</b>)</li></ul>
Junior 5	<ul style="list-style-type: none"><li>• glisser sur le dos avec roulement des épaules (<b>3 X 10 mètres</b>)</li><li>• nager le crawl (<b>3 X 10 mètres</b>)</li><li>• plonger, départ à genoux</li><li>• nager 25 mètres (<b>sans aide</b>)</li></ul>
Junior 6	<ul style="list-style-type: none"><li>• nager le crawl et le dos crawlé (<b>3 X 15 mètres</b>)</li><li>• exécuter le coup de pied fouetté sur le dos</li><li>• plonger, départ debout</li><li>• nager 50 mètres (<b>sans aide</b>)</li></ul>
Junior 7	<ul style="list-style-type: none"><li>• nager le crawl et le dos crawlé (<b>3 X 25 mètres</b>)</li><li>• nager le dos élémentaire (<b>3 X 15 mètres</b>)</li><li>• nager 75 mètres (<b>sans aide</b>)</li></ul>
Junior 8	<ul style="list-style-type: none"><li>• nager le crawl et le dos crawlé 50 mètres</li><li>• nager le dos élémentaire (<b>3 X 25 mètres</b>)</li><li>• exécuter le coup de pied fouetté sur le ventre (<b>3 X 15 mètres</b>)</li><li>• nager 150 mètres (<b>sans aide</b>)</li></ul>
Junior 9	<ul style="list-style-type: none"><li>• nager le crawl et le dos crawlé 75 mètres</li><li>• nager le dos élémentaire 50 mètres</li><li>• nager la brasse (<b>3 X 25 mètres</b>)</li><li>• exécuter le battement de jambes du dauphin (<b>3 X 10 mètres</b>)</li><li>• nager 300 mètres (<b>sans aide</b>)</li></ul>
Junior 10	<ul style="list-style-type: none"><li>• nager le crawl et le dos crawlé 100 mètres</li><li>• nager le dos élémentaire 50 mètres</li><li>• nager la brasse (<b>3 X 25 mètres</b>)</li><li>• nager 400 mètres (<b>sans aide</b>)</li></ul>

## Périodes d'inscriptions

Résidents de Mont-Saint-Hilaire :

- À compter du mardi 24 octobre 2006, de 18 h 30 à 21 h.

Résidents de Beloeil :

- À compter du jeudi 26 octobre 2006, de 18 h 30 à 21 h.

Pour les non-résidents, autres que Beloeil :

- À compter du lundi 30 octobre 2006, de 18 h 30 à 20 h.
- Nous vous invitons à communiquer avec la réception du Service du loisir et du développement communautaire à compter du lundi 30 octobre afin de connaître la disponibilité des cours.

## Endroit :

Centre communautaire de Mont-Saint-Hilaire  
Salles Richelieu et Martin (Accès par la nouvelle réception)  
100, rue du Centre-Civique, Tél. : 450 467-2854, poste 2257

## Modalités d'inscriptions :

- Pour certains cours de natation, le client doit fournir la preuve de son âge ou de celui du participant;
- Présenter la fiche d'évaluation remise lors des séances d'évaluation;
- Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par la poste;
- Les personnes déléguées pour inscrire quelqu'un d'autre, ne peuvent le faire que pour une seule famille;
- Acquitter les frais d'inscriptions par chèque (daté du jour même) à l'ordre de :  
Ville de Mont-Saint-Hilaire ou par paiement direct ou argent comptant.  
(Les paiements par chèque accélèrent le processus d'inscriptions).

Après les dates indiquées ci-haut, les inscriptions se tiendront du lundi au vendredi, entre 9 h et 21 h à la réception du Service du loisir et du développement communautaire.

# cours de natation










Loisirs

Session Automne 2006 / Hiver 2007

Horaire des cours de natation

Du vendredi 10 novembre au mardi 12 décembre 2006

Du vendredi 12 janvier au mardi 13 février 2007

COURS		HORAIRE		COÛT
	Étoile de mer	Mardi 8 h 30 - 9 h Samedi 8 h - 8 h 30 Samedi 10 h 30 - 11 h Dimanche 11 h - 11 h 30 Dimanche 12 h 30 - 13 h		Résidents : 45 \$ Non-résidents : 90 \$
	Canard	Mardi 9 h 05 - 9 h 35 Samedi 8 h 30 - 9 h Samedi 12 h - 12 h 30 Dimanche 9 h 30 - 10 h Dimanche 12 h - 12 h 30		Résidents : 45 \$ Non-résidents : 90 \$
	Tortue de mer	Vendredi 18 h 50 - 19 h 20 Samedi 10 h - 10 h 30 Samedi 12 h 30 - 13 h Dimanche 9 h - 9 h 30 Dimanche 11 h 30 - 12 h		Résidents : 45 \$ Non-résidents : 90 \$
	Salamandre	Vendredi 18 h - 18 h 45 Samedi 9 h 05 - 9 h 50 Samedi 11 h 05 - 11 h 50 Dimanche 8 h - 8 h 45 Dimanche 10 h 05 - 10 h 50		Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
	Poisson-lune	Vendredi 19 h 25 - 20 h 10 Samedi 8 h - 8 h 45 Samedi 11 h - 11 h 45 Dimanche 10 h - 10 h 45 Dimanche 12 h - 12 h 45		Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
	Crocodile	Vendredi 19 h - 19 h 45 Samedi 9 h - 9 h 45 Dimanche 8 h - 8 h 45 Dimanche 11 h - 11 h 45		Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
	Baleine	Samedi 10 h - 10 h 45 Samedi 12 h - 12 h 45 Dimanche 10 h - 10 h 45		Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$

# Cours de natation

COURS	HORAIRE			COÛT	
Junior 1	Vendredi	18 h	-	18 h 45	Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
	Samedi	9 h	-	9 h 45	
	Samedi	11 h	-	11 h 45	
	Dimanche	8 h	-	8 h 45	
	Dimanche	12 h	-	12 h 45	
Junior 2	Vendredi	18 h	-	18 h 45	Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
	Samedi	8 h	-	8 h 45	
	Samedi	12 h	-	12 h 45	
	Dimanche	9 h	-	9 h 45	
	Dimanche	11 h	-	11 h 45	
Junior 3	Vendredi	19 h	-	19 h 45	Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
	Samedi	8 h	-	8 h 45	
	Samedi	11 h	-	11 h 45	
	Dimanche	9 h	-	9 h 45	
	Dimanche	11 h	-	11 h 45	
Junior 4	Vendredi	18 h	-	18 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
	Samedi	9 h	-	9 h 55	
	Samedi	12 h	-	12 h 55	
	Dimanche	10 h	-	10 h 55	
	Dimanche	12 h	-	12 h 55	
Junior 5	Vendredi	20 h	-	20 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
	Samedi	8 h	-	8 h 55	
	Samedi	10 h	-	10 h 55	
	Dimanche	8 h	-	8 h 55	
	Dimanche	11 h	-	11 h 55	
Junior 6	Vendredi	18 h	-	18 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
	Samedi	9 h	-	9 h 55	
	Samedi	12 h	-	12 h 55	
	Dimanche	10 h	-	10 h 55	
	Dimanche	12 h	-	12 h 55	
Junior 7	Vendredi	19 h	-	19 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
	Samedi	10 h	-	10 h 55	
	Dimanche	9 h	-	9 h 55	
Junior 8	Vendredi	19 h	-	19 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
	Samedi	11 h	-	11 h 55	
	Dimanche	9 h	-	9 h 55	
Junior 9	Vendredi	20 h	-	20 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
	Samedi	10 h	-	10 h 55	
	Dimanche	8 h	-	8 h 55	
Junior 10	Vendredi	20 h	-	20 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
	Samedi	10 h	-	10 h 55	
	Dimanche	8 h	-	8 h 55	

# Cours de natation avancés

Loisirs

## MODALITÉS D'INSCRIPTIONS POUR LES COURS DE NATATION AVANCÉS

**Date :** Inscription à compter du 16 octobre 2006

**Heures :** De 9 h à 21 h

**Jours :** Du lundi au vendredi

**Endroit :** Réception du Service du loisir et du développement communautaire

## Étoile de bronze

Ce cours préparatoire au Médaille de bronze vous apprendra à prendre en charge et garder sous contrôle une situation d'urgence.

**Horaire :** Du vendredi 10 novembre au 8 décembre 2006 et du vendredi 12 janvier au 9 février 2007  
De 20 h à 20 h 55

**Endroit :** Centre aquatique **Coût :** 65 \$

**Matériel à se procurer à la réception :**

- Manuel canadien de sauvetage : 29.72 \$
- Masque de poche : 25.06 \$ (les taxes sont incluses)

## Cours de premiers soins

Ce cours permet au participant d'assumer un rôle d'intervenant médical lors d'une situation d'urgence demandant des notions de premiers soins particuliers ainsi qu'à assumer un rôle de prévention en permettant de reconnaître rapidement des signes et symptômes anormaux et d'appliquer des mesures nécessaires. Cette formation est un préalable obligatoire au cours de Sauveteur National.

**Préalable :** Croix de bronze

**Horaire :** Samedi 4 novembre 2006, de 9 h à 17 h  
Dimanche 5 novembre 2006, de 15 h à 20 h

**Endroit :** Salle Paul-Émile-Borduas, Centre communautaire

**Coût :** 85 \$ (Frais de certification inclus)

**Volume :** Soins d'urgence aquatique (en vente à la réception au coût de 19,81 \$ taxes incluses)

**Instructeur :** Yanick Graveline

Note importante : Le candidat doit apporter papier, crayon, de vieux vêtements et un lunch froid compte tenu des horaires du cours.

## Cours de Sauveteur National

Ce cours vous permettra d'apprendre à prévenir les incidents et à travailler en équipe pour résoudre une situation d'urgence et pouvoir gérer les activités reliées à un plan d'eau.

**Préalable :** Être âgé de 16 ans au 11 novembre 2006;  
Avoir réussi le cours de Croix de bronze et le certificat de premiers soins (ou un cours de premiers soins reconnu par la Société de Sauvetage)

**Horaire :** Samedis 11 et 25 novembre 2006, de 15 h à 21 h;  
Samedi 2 décembre 2006, de 15 h à 20 h;  
Dimanches 12, 19, 26 novembre 2006, de 15 h à 21 h;  
Dimanche 3 décembre 2006 de 15 h à 20 h.

**Examen :** Dimanche 10 décembre 2006, de 15 h à 21 h

**Endroit :** Salle de réunion (adjacente à la réception) et Centre aquatique

**Coût :** 197,75 \$ (Frais de certification inclus et taxes incluses)

**Matériel didactique :** Volume Alerte (En vente à la réception au coût de 29,72 \$ (taxes incluses)

**Instructeur :** Yanick Graveline

**Note importante :** Le candidat doit apporter papier, crayon, maillot de bain de bain et effets personnels, ainsi qu'un lunch froid compte tenu de l'horaire du cours.

# Horaire et tarification des bains

## Entrée quotidienne pour les résidents (taxes incluses)

7 ans et moins :	1 \$
8-17 ans :	2 \$
Adultes :	3 \$
Non-résidents :	1 \$ à ajouter à chaque tarif.

### Bain libre familial

Samedi et dimanche  
de 14 h à 15 h 55

Bain thérapeutique  
et bassin multifonctionnel  
avec les jeux d'eau et glissoire;  
Tremplin;  
Aucun couloir de nage;  
Saunas fermés.

### Bain libre MULTI (pour tous)

Lundi, mercredi et vendredi  
8 h 30 à 9 h 55

Bain thérapeutique  
et bassin multifonctionnel  
avec les jeux d'eau et glissoire;  
Piscine fermée;  
Saunas fermés.

### Bain libre pour tous

Lundi au jeudi  
de 18 h 30 à 19 h 55

Bain thérapeutique  
et bassin multifonctionnel  
avec les jeux d'eau et glissoire;  
Un couloir de nage;  
Tremplin fermé;  
Saunas fermés.

### Bain libre familial avec structure gonflable\*

Durant les congés :

Vendredi 27 octobre, jeudi 9 novembre,  
vendredi 10 novembre, lundi 4 décembre,  
mardi 5 décembre  
de 13 h 30 à 16 h 25

\* Il est à noter que les laissez-passer ne  
sont pas valides lors de bain libre familial  
avec structure gonflable.

### Bain libre pour adultes (15 ans et plus)

Du lundi au vendredi  
de 6 h 30 à 7 h 55  
Du lundi au vendredi  
de 21 h à 21 h 55

Bain thérapeutique,  
bassin multifonctionnel et saunas;  
Nage en longueur avec  
câbles anti-vagues;  
Tremplin fermé;  
Jeux d'eau et glissoire fermés.

# Bains libres du Centre aquatique

Loisirs

## ABONNEMENT ANNUEL AUX PÉRIODES DE BAIN LIBRE

L'abonnement annuel aux baignades libres permet d'accéder à une ou plusieurs catégories de bain libre, pour une période d'un an à compter de la date d'achat.

Catégorie		Résident (taxes en sus)	Non-résident (taxes en sus)
Pour tous et familial	Jeune	50 \$	100 \$
	Adulte	70 \$	140 \$
	Famille	160 \$	320 \$
Matin	Adulte	100 \$	200 \$
Soir	Adulte	100 \$	200 \$
Matin et soir combinés	Adulte	175 \$	350 \$

## ABONNEMENT AUX PÉRIODES DE BAIN LIBRE • AQUAPASSE (4 MOIS)

L'abonnement Aquapasse permet d'accéder à une ou plusieurs catégories de baignades libres. Cet abonnement est valide pour une période de 4 mois à compter de la date d'achat.

Catégorie		Résident (taxes en sus)	Non-résident (taxes en sus)
Pour tous et familial	Jeune	25 \$	50 \$
	Adulte	35 \$	70 \$
Matin	Adulte	50 \$	100 \$
Soir	Adulte	50 \$	100 \$

Selon l'entente de réciprocité en vigueur, les résidents de la ville de Belœil sont considérés comme « résidents » pour la tarification.

### Voici quelques rappels lors de votre visite au Centre aquatique :

- Les chaussures sont interdites dans les vestiaires et dans l'enceinte du Centre aquatique. Veuillez utiliser les casiers mis à votre disposition dans le corridor situé face aux vestiaires.
- Les cheveux longs doivent être attachés;
- Seules les couches conçues spécialement pour la baignade sont acceptées dans la piscine et le bassin multifonctionnel;
- L'accès aux baignades cesse 15 minutes avant la fin de la période de baignade;
- Les membres doivent présenter leur carte de membre à la réception avant d'accéder aux installations à chaque visite;
- Les enfants âgés de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

# Autres activités aquatiques

Carmen Sylvestre en collaboration  
avec Aqua Bien-être  
Renseignements et inscriptions :  
450 461-0982

**AQUAFORME :** Entraînement cardio et musculaire dynamique au son de musiques stimulantes!

**Lundi :** 12 h

**Mardi :** 8 h, 10 h, 17 h 30, 20 h

**Jeudi :** 8 h, 10 h, 17 h 30, 20 h

**AQUA-RETRAÎTÉ :** Entraînement cardio et musculaire varié adapté à l'âge et à la capacité des participants.

**Mardi :** 9 h

**Jeudi :** 9 h, 12 h

**AQUANATAL :** Programme spécifique pour maintenir ou améliorer sa condition physique durant la grossesse. Bienvenue aux conjoints!

**Lundi :** 11 h

**Mercredi :** 17 h 30

**AQUA-THÉRAPEUTIQUE :** Pour clientèle ayant des limites diverses: maux de dos, restrictions musculo-squelettiques ou autres.

**Mardi :** 12 h

**AQUA-MOUVANCE :** Tel un Taï-chi à l'horizontal dans l'eau, pouvant mener à des styles de nages nouveaux ou à des mouvements et respiration de type méditatif. Petits groupes!

**Mercredi :** 17 h 30, 20 h

**Jeudi :** 9 h

**APPRIVOIS'EAU :** Cours semi-privés pour les gens qui sont peu à l'aise ou ont peur dans l'eau.

**Jeudi :** 10 h, possibilité d'horaires en soirée

**NATATION RENOUVELLÉE :**

Apprentissage ou perfectionnement des styles de nage, à la fine pointe des méthodes pédagogiques actuelles, en semi-privé ou en petit groupe.

**Jeudi :** 11 h

## AquAnniversaire

Offrez une fête d'anniversaire extraordinaire à votre enfant au Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire! Deux animateurs dynamiques vous accueilleront.

Le forfait inclut une heure d'animation dans le bassin multifonctionnel et l'accès à une salle pour une durée d'une heure.

**Horaire : le samedi ou le dimanche :**

13 h à 13 h 55 : Bassin multifonctionnel

14 h à 15 h : Accès à une salle

**Tarifcation :** 130,41 \$ + taxes

Ce forfait est disponible de la fin septembre à la mi-juin. Veuillez prendre note qu'il y a relâche lorsque le samedi ou le dimanche coïncide avec une journée fériée. Vous devez réserver au moins dix jours à l'avance.

Communiquez avec nous pour obtenir davantage d'informations. Un dépliant explicatif est disponible à la réception du Service du loisir et du développement communautaire. Pour information : 450 467-2854 poste 2257.

**Différentes thématiques amusantes et sécuritaires sont proposées :**

- Mission tropicale
- Le royaume enchanté
- La crique du perroquet
- Harry Potter dans le monde marin
- C'est ta fête avec Dora!
- Les clés de la forteresse

# Badminton libre

Loisirs

Il est possible de réserver un terrain pour la pratique du badminton libre dans le gymnase du centre communautaire et ce, 48 heures à l'avance. Les poteaux et les filets sont fournis.

Pour ce faire, communiquez avec la réception du Service du loisir et du développement communautaire au 450 467-2854, poste 2257, du lundi au vendredi entre 9 h et 21 h 30 ainsi que le samedi et le dimanche de 12 h à 17 h. Les réservations sont valides pour une période d'une heure, selon les disponibilités, au coût de 3,10 \$ pour le terrain, plus 3,10 \$ par participant non-résident, plus les taxes.

## Location des gymnases des écoles

Le Service du loisir et du développement communautaire gère la location des gymnases des différentes écoles sises sur notre territoire en dehors des heures d'ouverture de ces dernières, pour la pratique d'activités POUR SES RÉSIDENTS.

Si vous désirez pratiquer une activité sportive en groupe (badminton, ballon-volant, soccer) sur une base hebdomadaire, communiquez avec la réception du Service du loisir et du développement communautaire au 450 467-2854, poste 2257 pour connaître la disponibilité des gymnases et les modalités de réservation.

## Curling

Saviez-vous qu'il était possible de jouer au curling dans la ville de Mont-Saint-Hilaire? En effet, le club de curling BEL-AIRE vous offre l'opportunité de pratiquer ce sport de plus en plus populaire au Québec. Le curling allie la technique, la finesse et la stratégie le tout pratiqué dans un environnement de camaraderie et d'esprit sportif sans violence. Tous les groupes d'âge peuvent pratiquer le curling.

Le club de curling BEL-AIRE possède trois surfaces de jeu et la saison s'étend du mois d'octobre au mois d'avril. Les joueurs sont regroupés en équipes de quatre en tenant compte de l'expérience de chacun.

Afin d'initier de nouveaux membres, le club de curling BEL-AIRE propose une semaine portes ouvertes du 9 au 13 octobre 2006. Toute personne intéressée pourra venir jouer gratuitement sous la supervision de joueurs expérimentés qui prodigueront de précieux conseils. Les inscriptions pour la saison 2006-2007 se feront aussi lors de cette semaine.

Les heures d'ouverture pour les portes ouvertes sont de 9 h à 12 h les lundi, mercredi et vendredi, ainsi que de 19 h à 22 h tous les soirs. Une journée spéciale est réservée aux jeunes de 7 à 18 ans, le dimanche 15 octobre de 9 h 30 à 12 h.

Bienvenue à tous !

Le club est situé au 111, rue Martel à Mont-Saint-Hilaire.

Téléphone : 450 467-7344.

# Patinage libre

## Centre sportif Paul-Lemieux

**Dates :** Jusqu'au lundi 2 avril 2007

**Horaire :** Dimanche de 11 h à 13 h (Glace 1)  
Lundi de 18 h à 19 h 15 (Glace 2)

Les laissez-passer pour la saison 2006-2007 sont disponibles à la réception du Service du loisir et du développement communautaire, du lundi au vendredi, entre 9 h et 21 h ou directement au Centre sportif Paul-Lemieux aux heures du patinage libre.

### Tarifcation

Catégorie	Résidents	Non-résidents
Laissez-passer individuel	20,50 \$	-
Laissez-passer familial	30 \$	-
<b>Entrée individuelle (bloc de moins de 2 heures)</b>	Adulte : 2 \$ Enfant : 1 \$	Adulte : 4,25 \$ Enfant : 4,25 \$
<b>Entrée individuelle (bloc de 2 heures)</b>	Adulte : 3 \$ Enfant : 1,25 \$	Adulte : 6,75 \$ Enfant : 6,75 \$

# Gardiens avertis

Le cours de gardiens avertis de la Croix-Rouge Canadienne s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans. Il est axé sur quatre principaux volets : les soins aux enfants, les premiers soins, la prévention des traumatismes et le leadership.

### 1<sup>ère</sup> session

**Jour :** Samedi  
**Dates et heures :** 4-11-18 novembre 2006, de 9 h à 12 h  
**Endroit :** Salle Ozias-Leduc, Centre communautaire  
**Coût :** 30 \$ / résident et 60 \$ / non-résident

### 2<sup>ième</sup> session

**Jour :** Samedi  
**Dates et heures :** 25 novembre 2006, de 9 h à 12 h  
2 et 9 décembre 2006, de 9 h à 12 h  
**Endroit :** Salle Ozias-Leduc, Centre communautaire  
**Coût :** 30 \$ / résident et 60 \$ / non-résident

### INSCRIPTIONS

**Date :** À compter du 16 octobre 2006 pour les résidents  
À compter du 23 octobre 2006 pour les non-résidents  
**Jours :** Du lundi au vendredi  
**Heures :** De 9 h à 21 h  
**Endroit :** Réception du Service du loisir et du développement communautaire

**Contingentement :** 16 personnes maximum  
**À fournir lors de l'inscription :** Photocopie de la carte d'assurance-maladie

# Planche à roulettes

Loisirs

Le site de planche à roulettes demeurera ouvert jusqu'à la fin du mois d'octobre ou jusqu'à ce que la température le permette.

Voici l'horaire automnal en vigueur :

**Lundi au vendredi :** De 11 h 30 à 13 h 30

De 16 h à 23 h

**Samedi et dimanche :** De 11 h à 23 h

Il est à noter qu'en cas de pluie ou de fortes accumulations d'eau, le site demeure fermé.

Le port du casque est obligatoire quelque soit l'âge des participants. Le Service du loisir et du développement communautaire met des casques à la disposition des utilisateurs. Toutefois, nous recommandons fortement d'apporter votre propre casque pour un meilleur ajustement et un meilleur confort. De plus, le port des genouillères et coudières est fortement recommandé.

## Soirées dansantes 9-12 ans



**Desjardins**

Caisse du Mont-Saint-Hilaire

### Saison 2006-2007

La Maison des jeunes des 4 fenêtres en collaboration avec la Ville de Mont-Saint-Hilaire organise des soirées dansantes s'adressant aux jeunes de 9 à 12 ans.

Ces soirées se déroulent aux salles Richelieu-Martin du centre communautaire située au 100, rue du Centre-Civique, de 19 h à 22 h, tous les premiers vendredis de chaque mois. L'accès se fait par la réception du Service du loisir et du développement communautaire.

Desjardins Caisse du Mont-Saint-Hilaire, commanditaire des événements, apporte une contribution financière permettant d'offrir une gratuité à chaque jeune sur présentation d'un coupon à la cantine.

- Admission : 3 \$ /jeune
- D.J. et prix de présence
- Cantine sur place
- Interdit aux élèves du secondaire
- Sacs à dos interdits

### Calendrier des danses pour l'automne 2006 :

- Vendredi de 19 h à 22 h :
  - 6 octobre
  - 3 novembre
  - 1<sup>er</sup> décembre

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez communiquer avec la Maison des jeunes des 4 fenêtres au 450 464-8224 ou au 450 536-9096



# Bibliothèque Armand-Cardinal

Vou êtes invités à venir découvrir notre collection composée de plus de 55 000 volumes, de périodiques, de livres-cassettes, de disques compacts, de vidéocassettes, de cédéroms, de partitions musicales, de nouveaux livres hebdomadairement, des vitrines littéraires, de coups de cœur, une collection permanente de documents sur Ozias Leduc et Paul-Émile Borduas, une collection pour les grands et les petits sur les fées, de livres à gros caractères...

## Heures d'accueil :

Les mardis, jeudis et vendredis de 12 h à 20 h 30

Les samedis de 10 h à 17 h

Les dimanches (à compter du 10 septembre 2006)  
de 13 h 30 à 17 h

## Tarification 2006

Cotisation annuelle	Résidents	Otterburn Park	Non-résidents
Par famille	25 \$	Prorata mensuel	--
Aîné (65 ans et plus)	10 \$	Prorata mensuel	--
Adulte (18 à 64 ans)	12 \$	Prorata mensuel	--
Jeune (17 ans et moins)	7 \$	Prorata mensuel	--
Par personne non-résidente	--	--	118,50 \$
Par organisme	12 \$	--	118,50 \$

Les villes de Mont-Saint-Hilaire et Beloeil ont étendu aux services de bibliothèque, l'entente relative à l'accès aux programmes de loisirs et tarification. Cette entente de services additionnelle permet aux Hilairemontois qui le désirent, de devenir membre de la bibliothèque de Beloeil et ce, au même tarif que les citoyens de cette ville et vice versa. Une attestation de membre en règle est requise pour s'abonner.

## Heure du conte en pyjama :

Pour les enfants de 4 à 6 ans membres et/ou résidents de Mont-Saint-Hilaire, les deuxièmes et quatrièmes mercredis du mois de 18 h 30 à 19 h 30, le 11 octobre en reprise le 25 octobre, le 8 novembre en reprise le 22 novembre et le 13 décembre 2006.

**N.B. : Billets d'admission gratuits mais obligatoires disponibles 11 jours précédant l'heure du conte.**

# Une naissance, un livre!

Culture

Les parents d'enfants de 0 à 12 mois, sont invités à inscrire leur bébé à notre bibliothèque selon la tarification 2006. Dès leur inscription, ils recevront la trousse du bébé-lecteur " Une naissance un livre ". Cette trousse contient : un livre cartonné des éditions Dominique et compagnie (en français ou en anglais), une débarbouillette et, pour les parents, un extrait de la Sélection Toup'tilitou des meilleurs titres de livres pour la petite enfance publiée par Communication-Jeunesse, un numéro du magazine Enfants Québec ainsi que des informations diverses, le tout dans un joli sac à poignée qui pourra servir à transporter ses livres lors de visites à sa bibliothèque. Une preuve de la date de naissance doit être fournie (ex : certificat de naissance, carte d'assurance-maladie, etc....) ainsi qu'une preuve de résidence pour les parents.

8<sup>ième</sup> Semaine des bibliothèques publiques du Québec du 15 au 21 octobre 2006

Bon automne et bonne lecture!

## Informatique

### Centre d'accès communautaire Internet

La bibliothèque Armand-Cardinal dispose d'une section « Informatique ». Six (6) postes de travail Internet sont à la disposition des usagers de la bibliothèque, afin de leur permettre un accès au Web , aux divers logiciels de la suite Office de Microsoft (Word, Excel, Power Point), ainsi qu'à *l'Encyclopaedia Universalis*.

#### Services et tarification :

- 6 postes disponibles en environnement Windows XP.
- Gratuit pour les membres de la bibliothèque;
- 4 \$/heure pour les non membres;
- 0,25 \$/page imprimée en noir et blanc;
- 1 \$/disquette.

#### Cours d'informatique :

Des cours d'informatique vous sont offerts à la bibliothèque Armand-Cardinal. Pour vous inscrire, vous devez vous présenter au comptoir de prêt de la bibliothèque Armand-Cardinal, les mardis, jeudis et vendredis de 12 h à 20 h 30 et les samedis de 10 h à 17 h.

# Programme de formation en leadership et en animation



Destinée aux élèves de quatrième et cinquième secondaires, cette formation se déroulera sur une période de plus de cinq (5) mois, incluant le « projet intégrateur » visant à mettre en application les notions apprises et à mettre en pratique ses habiletés.

L'objectif de cette formation est de développer une relève active en animation et par le fait même, accroître le plein potentiel des jeunes en leadership. Par conséquent, les adolescents pourront vivre une expérience enrichissante, valorisante et motivante, répondant aux objectifs d'acquisition d'habiletés en leadership et en animation.

En plus de former des jeunes pouvant travailler dans les camps de jour, cette formation contribuera à développer leurs habiletés et leurs intérêts à s'impliquer dans différents comités : conseil étudiant, radio étudiante, comité des activités sportives, Maison des jeunes, animation, festivités, etc. Sans oublier que les étudiants, qui auront réussi la formation, se verront octroyer des crédits scolaires.

La formation sera animée par des formateurs dynamiques et colorés ayant une bonne expertise dans le domaine. Cette formation se distingue par le caractère exhaustif de son contenu et par l'originalité des activités de mise en application qui y sont proposées.

Les ateliers de formation tiendront compte tant des besoins des élèves que du contexte parascolaire : apprendre dans un contexte moins rigide et informel avec plaisir et engouement.

Cette formation est rendue possible grâce à un partenariat établi entre l'école secondaire Ozias-Leduc, le Service du loisir et du développement communautaire de la ville de Mont-Saint-Hilaire et le Service des loisirs et de la culture de la ville d'Otterburn Park. Piloté par Loisir et Sport Montérégie, le programme de formation en est à sa troisième année d'expérience régionale. Les deux premières années furent concluantes et le projet a été exporté dans d'autres municipalités de la Montérégie.

## Comment dois-je m'inscrire?

Les inscriptions se font auprès du technicien en loisirs de l'école secondaire Ozias-Leduc. À cet effet, une tournée des classes sera réalisée afin d'informer les élèves du programme, de l'horaire et de répondre à leurs questions.

Le coût de la formation est de 60 \$/participant. Ce montant inclut la formation, l'encadrement du projet intégrateur ainsi que l'attestation.

La formation s'adresse aux étudiants de l'école secondaire Ozias-Leduc. Pour les étudiants fréquentant un autre établissement scolaire, communiquez avec madame Marie-Claude Duguay, régisseur loisir au 450 467-2854, poste 2256 afin de vérifier les possibilités d'inscription.

# Guide d'entretien écologique de la pelouse

Espace vert

## Aide-mémoire

### Automne

- Vérifier le pH et chauler au besoin;
  - Aérer et terreauter, si nécessaire;
  - Faire une deuxième application d'engrais, si nécessaire;
  - Ensemencer les zones endommagées par la sécheresse ou les insectes;
  - Rénover les pelouses clairsemées; (aérer, terreauter et réensemencer).
- Déchiqueter les feuilles mortes avec la tondeuse au fur et à mesure qu'elles tombent sur la pelouse. Si la couche de feuilles est trop épaisse, les ramasser et les composter;
  - Faire la dernière tonte à 5 cm.

## Horticulture

### Calendrier horticole

	Plate-bande	Arbres et arbustes
Automne	<ul style="list-style-type: none"><li>• Enlever fleurs + feuilles fanées</li><li>• Diviser les vivaces</li><li>• Faire les semis de vivaces (avec graines récoltées)</li><li>• Déchiqueter feuilles mortes à la tondeuse</li><li>• Planter les bulbes à floraison printanière</li><li>• Rabattre vivaces</li><li>• Garder le feuillage des vivace décoratives et des graminées</li><li>• Arracher les annuelles</li><li>• Mettre les bulbes et tubercules en caveau</li><li>• Analyser le sol et faire ajustement si nécessaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ramasser les pommes tombées</li><li>• Faire du dépistage contre les insectes et maladies des arbres et arbustes</li><li>• Retirer les pièges sur les troncs des fruitiers</li><li>• Installer protections hivernales sur arbres, arbustes</li><li>• Arroser abondamment les conifères avant que le sol ne gèle</li></ul>

## Retour de la collecte des ordures ménagères aux deux semaines

L'horaire hivernal pour les collectes des ordures ménagères reprendra à compter du mois de novembre. La dernière collecte hebdomadaire se fera le 7 novembre 2006. Par la suite, et ce jusqu'en avril 2007, les collectes se feront aux deux semaines. Voici les dates des collectes des ordures ménagères jusqu'à la fin de 2006 :

- 10, 17, 24 et 31 octobre
- 7 et 21 novembre
- 5 et 19 décembre

## Collecte des ordures aux deux semaines : une bonne ou une mauvaise décision? (Suite)

En avril 2006, je vous livrais mes réflexions sur la collecte des ordures aux deux semaines. Depuis, j'ai reçu un certain nombre de suggestions constructives. Je vous en remercie.

Il appert que nous sommes tous égaux devant les effets bénéfiques sur l'environnement résultant des mesures qui sont prises pour le protéger. Malheureusement, nous ne sommes pas tous égaux dans le processus d'application de ces mesures, notamment en matière de recyclage et de collecte des ordures. Plusieurs facteurs créent cette inégalité. Je n'en citerai que quelques-uns :

- le nombre de résidents dans une maison;
- l'âge et le nombre d'enfants;
- l'étage où se situe le domicile;
- la superficie du terrain;
- l'existence ou non d'un garage;
- un domicile dans le vieux village à proximité de la rue;
- l'âge et l'aptitude physique d'une personne... etc.

Ces facteurs et d'autres font que ce qui est relativement facile pour une personne, devient relativement difficile pour une autre.

Nous continuons actuellement notre recherche pour tenter de limiter les inconvénients écologiques d'une collecte des ordures à chaque semaine, en jumelant cette collecte avec celle des matières recyclables. Y arriverons-nous? Les outils à la disposition des municipalités pour ces différentes collectes évoluent. Nous sommes à l'affût des expériences en cours et des recherches.

Dans notre décision, nous devons tenir compte de l'intérêt général des citoyennes et citoyens. Or, cet intérêt ne peut être qu'en harmonie avec l'écologie de notre planète.

N'hésitez pas à communiquer vos commentaires.

Merci de votre attention.



Michel Gilbert  
Maire

# Bien récupérer pour mieux recycler

Afin d'améliorer la qualité et d'accroître la quantité des matières récupérées, il est important de suivre les recommandations suivantes :

## Placer les matières recyclables dans les bonnes sections de votre bac roulant :

- fibres (papier, carton)
- contenants (verre, métal, plastique).
- les boîtes de carton doivent être défaites et ficelées en ballots (les dimensions ne doivent pas excéder 1 m x 1 m x 30 cm).
- vider et rincer les contenants de sorte qu'ils soient exempts de nourriture, contaminant ou saleté.
- enlever et jeter les couvercles, les capsules et les bouchons.
- placer le bac roulant bien en vue pour le transporteur, à moins de 1 m de la bordure de la rue. On recommande de mettre les ordures ménagères d'un côté de l'entrée et le bac roulant de récupération de l'autre.
- aucune matière non recyclable ne sera ramassée.

OUI ON RÉCUPÈRE	NON ON NE RÉCUPÈRE PAS
Le papier et le carton	Le papier et le carton
Journaux, circulaires	Papier de carbone, paraffiné ou plastifié
Revues, livres et annuaires	Papier souillé (essuie-tout, couches)
Papier à lettres et enveloppes	Le verre
Papier de bureau et feuilles d'imprimante	Verre plat (miroir, vitre)
Sacs d'épicerie et sacs de plastique	Cristal, Porcelaine, céramique, poterie
Carton plat et ondulé	Ampoules électriques, tubes fluorescents
Boîtes à œufs	Éclats de verre
Contenants de produits laitiers et de jus	Le métal
Le verre et bouteilles de tout genre	Contenants de peinture et de solvant
Contenants rigides	Contenants sous pression
Bouteilles de boisson gazeuse et alcoolisée	Matières toxiques et dangereuses
Réceptacles à aliments	Piles et batteries
Le métal	Articles ménagers (grille-pain, bouilloire)
Boîtes de conserve	Le plastique
Canettes en métal ou aluminium	Jouets et outils en plastique
Articles en aluminium (assiettes, plats, etc.)	Bouchons et couvercles
Papier d'aluminium exempt de saleté	Polystyrène (styrofoam)
Le plastique	Les restes de tables

# Gérer les matières résiduelles à la maison

Pourquoi récupérer?

**Les 3RV : logique et efficace!**

Comment faire sa part pour protéger l'environnement? En appliquant les **3RV** : Réduire à la source le gaspillage, favoriser le **Réemploi**, récupérer pour **Recycler**, et enfin **Valoriser** les matières résiduelles (par le compostage par exemple). Si nous faisons tous notre part, nous ferons toute la différence!

Chaque année au Québec, des quantités impressionnantes de déchets sont produites : plus de **20 tonnes à la minute**, près de **11 millions de tonnes annuellement**, une moyenne de **1,5 tonne par habitant...** et cela ne cesse d'augmenter année après année. Qu'advient-il des résidus ainsi produits? On estime que près de **85 %** de ces « déchets », que l'on appelle désormais des « matières résiduelles », pourraient et devraient être réutilisés, recyclés, compostés ou valorisés. Malgré cela, en 2000, **7 millions de tonnes** ont été acheminées vers l'enfouissement ou l'incinération, pour un taux de récupération à 35 %.

C'est donc dire que des tonnes de papier, carton, plastique, verre et métaux prennent encore le chemin du sac à ordure au lieu d'être déposées à la récupération et recyclées en produits utiles; que des quantités incroyables de matières compostables (feuilles, résidus de table et de jardin) sont également jetées année après année, alors qu'elles peuvent être compostées et enrichir la terre; que des milliers d'ordinateurs, de vêtements, de meubles, d'appareils électroménagers, de cartouches d'imprimante, de pots de peintures sont jetés alors qu'ils peuvent être reconditionnés et réutilisés.

Il existe de nombreux débouchés pour les matières résiduelles que nous produisons. Les jeter contribue à en faire des montagnes de déchets; les récupérer permet de les considérer, à juste titre, comme des tonnes de ressources. Alors que choisissez-vous... le bac ou le sac?

Source : Recyc-Québec

## Éco-peinture

**Du nouveau pour la récupération de la peinture, des solvants et, vernis.**

Au cours des prochaines semaines, il sera possible pour les citoyens de Mont-Saint-Hilaire de se départir des résidus de peinture, teintures, vernis, laques et autres produits du genre.

Ce service sera offert gratuitement toute l'année et les contenants de récupération seront installés sur le site des conteneurs du garage municipal situé au 901, boul. Sir-Wilfrid-Laurier.

Surveillez les informations supplémentaires à venir dans la chronique *Mont-Saint-Hilaire vous informe*, publiée dans l'hebdomadaire L'Œil régional.

# Les matières recyclables

Environnement

Les collectes des matières recyclables se poursuivent selon l'horaire établi par secteur, au deux (2) semaines. Le calendrier des collectes est disponible sur le site internet de la ville au [www.villemsh.ca](http://www.villemsh.ca), sous la rubrique « Environnement ».

La Ville offre également la possibilité aux citoyens qui effectuent des rénovations, de se départir de manière écologique des matériaux non utilisés. En fait, quand on y regarde de plus près, 90% de ce matériel peut être recyclé.

Pourquoi se donner le mal de recycler ces résidus alors que la solution la plus simple est de les mettre aux vidanges? En premier lieu, soulignons qu'il serait regrettable que ce qui peut encore servir se retrouve dans un site d'enfouissement. Mais aussi, plusieurs de ces résidus peuvent devenir des polluants. En effet, ils contiennent leur lot de substances nuisibles, qu'on pense seulement aux vernis, peintures et autres enduits qui polluent le sol et l'eau quand ils sont libérés dans l'environnement, et qui produisent des vapeurs toxiques lorsqu'ils sont incinérés. De plus, le bois, en se décomposant, libère des gaz à effet de serre, ce qui n'est évidemment pas souhaitable.

Pour en connaître davantage sur le parc de conteneurs (lieu, horaire, coûts), visitez le site internet de la ville au [www.villemsh.ca](http://www.villemsh.ca), sous la rubrique « Environnement »..

## Collecte des feuilles et des résidus verts

Afin de réduire la quantité des matières résiduelles destinées à l'enfouissement, la Ville de Mont-Saint-Hilaire invite ses résidents à récupérer non seulement le papier, le carton, le verre et le métal, mais aussi les résidus verts. Ils représentent un pourcentage très important de toutes les matières résiduelles produites par l'ensemble de la population. Il est possible de s'en départir de manière plus écologique lors de la collecte des résidus verts. Cette collecte se fait tous les lundis, jusqu'au 20 novembre inclusivement. Les végétaux ainsi recueillis servent à la production de compost.

Les résidus doivent être déposés en bordure de la voie de circulation pour 7 h le matin. L'usage de sacs de plastique est autorisé à compter du 23 octobre.

## Horizon

**EN COUVERTURE :**  
Le Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire

**GRAPHISME :** Les Productions Saint  
[www.productions-saint.com](http://www.productions-saint.com)

**PHOTOS INTÉRIEURES (sauf M. Gilbert) :**  
Les Productions Saint

**IMPRESSION :** Imprimerie Maska

**COORDINATION :** Service de la culture et des communications de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

**COORDONNÉES :** [information@villemsh.ca](mailto:information@villemsh.ca)  
100, rue du Centre-Civique  
Mont-Saint-Hilaire (Qc) J3H 3M8  
Tél. : 450 467-2854

Lancé en mai 2006, Horizon, le bulletin d'information municipale de la Ville de Mont-Saint-Hilaire est tiré à 7000 exemplaires et distribué gratuitement à l'ensemble des citoyens. Son mandat est d'informer la population hilairmontaise.

Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin afin d'alléger la présentation de cette publication.

[www.villemsh.ca](http://www.villemsh.ca)

# Problèmes de voisinage

## Réglementation municipale vs code civil

Nous recevons plusieurs plaintes de citoyennes et citoyens relatives à des actes posés par des voisin(e)s ou à des situations existantes sur la propriété des voisin(e)s.

Par réflexe, les plaignant(e)s pensent que la réglementation municipale régit tous ces actes ou situations, et qu'il suffit d'appeler à la Ville pour qu'aussitôt un inspecteur intervienne et fasse cesser les inconvénients subis.

Malheureusement, la réalité n'est pas aussi simple. Ainsi, il arrive souvent qu'on se fasse dire par l'employé(e) municipal que l'objet de la plainte ne tombe pas sous le « couperet » d'un règlement municipal, mais qu'il s'agisse d'une question de « droit civil ». Le plus souvent, la personne s'en retourne « bredouille » sans trop savoir en quoi consiste cette avenue qu'on appelle « droit civil ».

La Ville possède une réglementation visant un certain nombre d'inconvénients subis par le voisinage. Qu'il suffise de mentionner, à titre d'exemples, le bruit permanent, l'entretien des terrains, l'utilisation de certains outils comme la tondeuse, le stationnement d'un véhicule récréatif ou commercial en cour avant, les nuisances occasionnées par la fumée provenant d'un foyer extérieur, etc. . . . Cependant, cette liste est limitée et ne couvre qu'une partie des sources potentielles des inconvénients susceptibles d'affecter notre qualité de vie.

La réponse civile se retrouve à l'article 976 du Code civil, dont la clarté ne risque pas de nous éblouir. « Les voisins doivent accepter les inconvénients normaux du voisinage qui n'excèdent pas les limites de la tolérance qu'ils se doivent, suivant la nature ou la situation de leurs fonds, ou suivant les usages locaux ». Je vous avais prévenu, les frontières ne sont pas définies. Il appartient au tribunal de juger des faits reliés à chaque situation.

Sans aucune prétention, je perçois dans cet article à la fois une obligation de tolérance à l'égard des inconvénients normaux provenant du voisinage, et à la fois une obligation des voisins(e)s de ne pas causer des inconvénients « anormaux ».

Il existe des articles du Code civil visant certaines situations spécifiques comme par exemple les inconvénients causés par les racines et les branches (article 985) ou les interventions sur l'écoulement des eaux (article 979).

Lorsque la réglementation municipale s'applique, malgré les problèmes d'interprétation inhérents à cette réglementation, il suffit que la Ville intervienne et entame le processus, parfois long, conduisant à une sanction judiciaire, le plus souvent sous la forme d'une amende.

Lorsque la réglementation municipale est muette sur une situation donnée, la victime de l'inconvénient se retrouve devant le dilemme de recourir aux tribunaux ou d'endurer la situation. Pour la plupart d'entre nous, le recours aux tribunaux représente un fardeau qui nous incite souvent à renoncer.

J'espère que ces quelques commentaires, forcément incomplets, vous auront au moins permis de mieux comprendre la dimension civile des problèmes de voisinage.



Merci de  
votre attention.

A handwritten signature in black ink that reads "Michel Gilbert".

Michel Gilbert  
Maire